

Philip Thibodeau, avocat

Conseiller juridique

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3850

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSAGER

Le 14 décembre 2018

Me Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'autorisation pour réaliser un projet projet de réfection des infrastructures gazières de la rue Sainte-Catherine Ouest

Notre dossier : 312-00904

Dossier Régie : R-4078-2018

Chère consoeur,

Veillez trouver ci-joint l'original et sept exemplaires de la demande mentionnée en titre accompagnés des pièces Énergir-1, Documents 1 à 4.

Vous trouverez également ci-joint deux affidavits signés par Monsieur Martin Gagné, dont l'un appuie la demande d'Énergir pour l'émission d'une ordonnance de confidentialité à l'égard des informations caviardées contenues à la pièce Énergir-1, Document 1.

Énergir dépose également une liste de pièces.

Enfin, pour les motifs exposés à la page 16 de la pièce Énergir-1, Document 1, Énergir souligne qu'une décision de la Régie serait nécessaire d'ici le 1^{er} février 2019 afin de pouvoir respecter l'échéancier des travaux. Ainsi, advenant que la Régie ne soit pas en mesure de rendre une décision finale dans ce délai, Énergir demande à la Régie de rendre une décision **provisoire** au plus tard le 1^{er} février 2019 l'autorisant à débiter les travaux et à encourir les coûts relatifs au Projet, et ce, jusqu'à ce qu'une décision finale soit rendue par la Régie.

Nous vous prions d'agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb

p.j.